

## L'Empire avant l'Empire. État d'une notion au XVIII<sup>e</sup> siècle

Natalie Petiteau

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2215>

DOI : 10.4000/ahrf.2215

ISSN : 1952-403X

### Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2005

Pagination : 180-181

ISSN : 0003-4436

### Référence électronique

Natalie Petiteau, « L'Empire avant l'Empire. État d'une notion au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 341 | juillet-septembre 2005, mis en ligne le 27 avril 2006, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2215> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.2215>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# L'Empire avant l'Empire. État d'une notion au XVIII<sup>e</sup> siècle

Natalie Petiteau

---

## RÉFÉRENCE

L'Empire avant l'Empire. État d'une notion au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Siècles*. Cahiers du Centre d'histoire « Espaces et cultures », Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand II, n° 17, 2003, ISBN 2-84516-250-2, 10 e.

- 1 Voilà une publication qui témoigne une fois de plus du dynamisme de certains centres de recherche de province, et particulièrement du Centre d'histoire espaces et cultures de Clermont-Ferrand, qui en est au 17<sup>e</sup> numéro de la revue *Siècles*, laquelle a déjà livré des dossiers fort stimulants, sur les migrations ou les identités, sur la prosopographie ou les sociabilités, entre autres. Car consacrer un dossier à « l'Empire avant l'Empire » en ce temps où le bicentenaire suscite pléthore de publications peu novatrices témoigne d'une louable volonté intellectuelle de faire enfin du neuf à propos de l'avènement du régime impérial. Et il s'agit ici de le faire par une lecture en amont, ce qui a le mérite de replacer la lecture de l'Empire dans des problématiques de long terme fécondes.
- 2 De fait, la réflexion étymologique de Jean-Louis Jam est fort éclairante, rappelant qu'*imperium* renvoie tout à la fois à la notion de commandement et à celle de conquête. Les réflexions sur cet héritage politique ne manquent pas au XVIII<sup>e</sup> siècle, si bien que, au sein des élites du moins, l'Empire demeure un modèle pertinent d'exercice du pouvoir. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le dictionnaire de Furetière, rappelle Lucette Pérol, définit la notion d'Empire tout à la fois en référence au politique, à un territoire et à une personne, et élabore ainsi la matrice de toutes les définitions proposées au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, aboutissant notamment à l'idée que l'Empire est un pouvoir personnel qui s'acquiert et ne se reçoit pas. Chez Montesquieu, observe Jean Ehrard, l'idée d'Empire est liée à celle de guerre, de violence et de domination, si bien que le philosophe

montre que le despotisme est l'horizon de ce type de régime qui ne peut maintenir son expansion et son unité que par la force. En nous faisant redécouvrir l'œuvre poétique de Giambattista Casti, Gérard Loubinoux montre qu'il existait des certitudes quant à une résurgence de la folie impériale. Pour sa part Hegel, souligne Jean Delinière, a vu dans le Saint Empire une institution défaillante, mais il a espéré une régénération de ce cadre politique par un sauveur national. Quant à Diderot, son voyage en Russie, relu par Lucette Pérol, l'a convaincu de la nécessité de veiller à mettre les lois, qui ne peuvent émaner que du peuple législateur, à l'abri des actes abusifs d'un souverain.

- 3 Avec l'article de Jean-Luc Chappey, le dossier pénètre sur le terrain même des idées de Napoléon Bonaparte. L'auteur propose ici fort pertinemment de questionner le rôle joué par la notion d'Empire dans la recomposition de la scène politique nationale et européenne. Car la nature du régime ne s'imposait pas d'emblée et c'est elle qui est en fait au centre des débats du Tribunat. L'enjeu est de montrer que l'Empire n'induit pas de rupture avec l'idéologie républicaine et de souligner donc que l'empereur demeure soumis au contrôle des lois. Il est aussi de prouver que l'Empire est une façon de préserver cette république des dangers qui la menacent, tant intérieurs qu'extérieurs, tout en consolidant la Révolution. En fait, l'analyse des débats prouve combien le champ des interprétations du régime demeurait ouvert en 1804, mais le pas accompli en vue de réconcilier la France avec un passé monarchique est alors essentiel, tout en laissant à Napoléon les mains suffisamment libres pour façonner un mode de gouvernement selon ses vues. En prolongement de cette relecture, Philippe Bourdin, pour sa part, tente de prendre en compte l'imaginaire symbolique et politique du futur souverain et de ceux qui le servent, et de cerner la construction intellectuelle opérée autour de ce modèle qui est proposé par l'Empire. Il rappelle à quel point Bonaparte a été nourri, par ses lectures, des modèles de l'Antiquité romaine, ce qui n'induit pas - et Philippe Bourdin prend bien soin de le souligner - qu'il ait songé à établir un régime impérial avant 1803. Par ailleurs, la littérature des premières années du Consulat témoigne de ce que Bonaparte n'était pas seul à être honoré par les Français d'alors, dont les regards se tournaient aussi, entre autres, vers Carnot ou Desaix. Du reste, les fêtes orchestrées pour glorifier le nouvel homme fort n'ont pas partout les résultats escomptés ; le Puy-de-Dôme, entre autres exemples, en témoigne, ce qui pourtant n'a pas conduit Napoléon à prendre garde au fait que l'histoire des empires antérieurs s'est achevée dans la décadence. On ne saurait donc trop recommander ces relectures fort stimulantes.